

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 930

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 1 par les mots :

« , sans que, malheureusement, ne soient comblés certains manques capacitaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Il y a quelques mois Emmanuel Macron déclarait « Nous ne pouvons pas dépendre des autres pour nous défendre », « notre pays amplifiera donc l'investissement dans sa défense ».

Au Sénat, Christian Cambon, le président LR de la commission des affaires étrangères et de la défense, demande depuis des mois un renforcement du budget de la défense. Il estimait qu'il manquait environ 9 milliards d'euros. Un montant qui était valable avant que la guerre en Ukraine n'éclate.

Sur la question des conflits à haute intensité, ce dernier estimait qu'au bout de 15 jours, si ce n'est pas avant, la France commencerait à avoir de vraies difficultés sur certains équipements.

Le président LR de la commission des affaires étrangères et de la défense a pointé du doigt l'urgence d'augmenter notre stock de munitions car sans elles, aucune guerre ne peut être menée et encore moins gagnée. Même constat pour les missiles asters et exocets.

Cela est si vrai qu'il avait pointé du doigt au début du conflit engagé par la Russie contre l'Ukraine qu'un « dimanche après-midi, les Russes ont tiré en une minute ce que nos soldats utilisent en une année à titre d'entraînement ».

Face à ce constat et au regard de la LPM 2024-2030 qui ne permet pas de significativement gagner en masse, quelle réponse compte apporter le gouvernement ?